



## COMITÉ DE TOPONYMIE

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 26 SEPTEMBRE 2024 MODE HYBRIDE : SALLE MICHEL-MATTEAU ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Membres : M. Jonathan Bradley, président du Comité et conseiller municipal  
Mme Christiane Dion, membre citoyenne  
M. Pierre Joncas, membre citoyen  
Mme Sabrina Roy, vice-présidente du Comité et conseillère municipale

Invitées et invités : Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale  
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale  
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 15 h 04)  
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités  
M. Jean Lamarche, maire (départ : 14 h 55)  
Mme Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection, Culture Trois-Rivières  
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs  
Mme Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives  
M. François Roy, toponymiste  
Mme Maude Savaria, spécialiste en gestion des documents et archives  
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (15 h 24 à 15 h 43)

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

#### 1. Mot de bienvenue du président

L'ouverture de la réunion est faite à 14 h 32 par M. Jonathan Bradley, président du comité. M. Bradley souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

#### 2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

M. Jonathan Bradley demande aux personnes présentes si elles consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jonathan Bradley fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 30 mai 2024**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Suivi du nombre de fiches redressées ou de requêtes citoyennes traitées**

Depuis la dernière réunion du 30 mai 2024 jusqu'à aujourd'hui :

- 218 fiches manquantes (dont les toponymes ont été attribués) sur le site Web ont été redressées, les thématiques ont été mises à jour et le suivi avec la direction des communications a été fait, il reste à les mettre en ligne;
- 125 fiches de toponymes suggérés dans la base de données ont été redressées, pour un total de 57,5 heures de travail;
- 6 requêtes citoyennes ont été traitées, pour un total de 18,25 heures de travail (parmi ces requêtes, celle concernant la généalogie d'Alphonse Labrecque devra revenir à la prochaine réunion pour discussion et recommandation).

6. **Politique de toponymie : améliorations proposées (suivi)**

Avant de rendre finale la dernière version de la Politique sur la dénomination toponymique de la Ville (C-2021-1315) selon les modifications proposées à la réunion du 30 mai 2024, une discussion a lieu entre les membres et les personnes présentes à la réunion au sujet de la potentielle mise en place d'un mécanisme de surveillance et l'ajout d'un critère d'égalité allant au-delà de la parité. Les discussions abordent les notions de socialisation et de construction sociale du genre ainsi que l'impact des décisions et des politiques publiques sur la population. Il est aussi question de vérifier ce qu'il en est dans les autres villes comparables. Les membres discutent et s'entendent pour examiner de nouveau la politique avant de la rendre officielle.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'examiner de nouveau la politique sur la dénomination toponymique avant de la rendre officielle. Approuvé à l'unanimité.

7. **Éléments du patrimoine toponymique autochtone du Québec**

La Commission de toponymie a produit une carte interactive mettant en lumière le patrimoine toponymique autochtone au Québec. La carte peut être consultée en suivant ce lien : [Éléments du patrimoine toponymique autochtone du Québec](#).

8. **Proposition toponymique : Richard Turgeon (suivi)**

Une demande de M. Jean-Philippe Turgeon, fils de M. Richard Turgeon, avait été adressée au comité en novembre 2021 pour honorer la mémoire de M. Richard Turgeon. L'idée proposée par la famille était de « [...] choisir un arbre mature dans un espace public de Trois-Rivières et, sur un socle, y apposer une plaque permanente gravée d'un message pour le remercier suivi d'une courte citation inspirante que Richard a écrit (sic) avant son décès. ». Cette même demande s'est aussi retrouvée entre les mains de Culture Trois-Rivières. Or, la Ville ne fait pas la gestion de biens

publics tels un arbre ou une pancarte. Les membres discutent et conviennent de s'enquérir des conclusions de Culture Trois-Rivières avant d'acheminer une réponse au demandeur.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de s'enquérir des conclusions de Culture Trois-Rivières avant d'acheminer une réponse au demandeur. Approuvé à l'unanimité.

**9. Proposition toponymique : orthographe plage Tomaqua à Pointe-du-Lac (suivi)**

Des recherches ont été effectuées par les spécialistes en gestion documentaire et archives quant à l'orthographe de la plage « Tomaqua » à Pointe-du-Lac. Il n'existe aucun consensus à ce sujet, mais à la lumière des renseignements exposés par les recherches, les graphies les plus appropriées seraient « Tomak8a », ou « Tomakwa » en version francisée. Les membres discutent et s'entendent pour la dénomination « Aire écologique Tomakwa » et la production d'un panneau toponymique en conséquence. Toutefois, il est également proposé de valider l'orthographe choisie auprès du Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières et de la Coop Nitaskinan avant de procéder. Le résultat sera présenté à la prochaine réunion du comité.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande la dénomination « Aire écologique Tomakwa » et la production d'un panneau toponymique en conséquence et de valider l'orthographe choisie auprès du Centre d'amitié autochtone et de la Coop Nitaskinan avant de procéder. Approuvé à l'unanimité.

**10. Décisions de la Commission de toponymie**

La Commission de toponymie a fait parvenir une attestation d'officialisation à la Ville résultant de sa réunion tenue le 6 juin 2024. Cette attestation vient rendre officiel le travail du comité de toponymie et des fonctionnaires impliqués en ce qui a trait à la dénomination toponymique dans la Ville. L'attestation mentionne notamment que « [dès] la publication à la *Gazette officielle du Québec* des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire dans les textes et documents de l'Administration et des organismes parapublics, dans la signalisation routière, dans l'affichage public ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation » (article 128 de la Charte de la langue française, RLRQ, chapitre C-11). Le document d'attestation peut être consulté en suivant ce lien : <https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Attestation.aspx?decision=2024-06-06&code=37067>.

**11. Proposition toponymique : rue de l'Orée-des-Bois, est et ouest (suivi)**

La proposition de renommer les deux parties de la rue de l'Orée-des-Bois en rue de l'Orée-des-Bois Est et rue de l'Orée-des-Bois Ouest a été partiellement acceptée par la Commission de toponymie. Dans sa réponse, la Commission explique que les deux tronçons de rue doivent porter des noms différents puisqu'il s'agit de deux voies discontinues. Le comité de toponymie propose de nommer la partie la plus ancienne et sur laquelle on retrouve davantage d'adresses (21 adresses), soit la partie est, rue de l'Orée-des-Bois Est. Pour la partie la plus récente (partie ouest, 14 adresses), les membres discutent pour choisir un toponyme dans la banque de noms relative à l'œuvre *Trente arpents* de Ringuet, parue en 1938 et servant d'inspiration à la thématique de ce quartier du secteur Pointe-du-Lac. Enfin, les membres s'entendent pour renommer la partie ouest de la rue de l'Orée-des-Bois rue de la Futaie.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de renommer la partie est de la rue de l'Orée-des-Bois rue de l'Orée-des-Bois Est, et de renommer la partie ouest de la rue de l'Orée-des-Bois rue de la Futaie. Approuvé à l'unanimité.

**12. Propositions toponymiques : Madeleine Saint-Pierre, Fernand Lajoie (suivi)**

**a. Madeleine Saint-Pierre**

La famille de l'écrivaine trifluvienne Madeleine Saint-Pierre avait déposé une proposition toponymique à la Ville afin qu'une rue soit nommée en son honneur. Étant donné qu'il n'y a pour le moment aucune nouvelle rue à nommer, les membres discutent de la possibilité de renommer un parc au nom de Madeleine Saint-Pierre. Après discussions, la décision est prise de renommer le parc des Plaines, dans le quartier Normanville, parc Madeleine-Saint-Pierre.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de renommer le parc des Plaines parc Madeleine-Saint-Pierre. Approuvé à l'unanimité.

**b. Fernand Lajoie**

La Ville a reçu une proposition toponymique afin que le nom de M. Fernand Lajoie, conseiller municipal de l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine de 1993 à 2001 et de la nouvelle ville fusionnée de Trois-Rivières de 2001 à 2013 soit ajouté à la banque de toponymes. Les membres discutent de la proposition et décident d'ajouter le nom Fernand Lajoie à la banque de toponymes et de lui donner une priorité haute.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'ajouter le nom Fernand Lajoie à la banque de toponymes et de lui donner une priorité haute. Approuvé à l'unanimité.

**13. Lot 6 476 567 au Monastère des Ursulines**

La cour arrière du Monastère des Ursulines est devenue un lot distinct au cadastre du Québec et les membres réfléchissent à la pertinence de lui donner ou non un nom. Il y a déjà quelques noms de religieuses dans la banque de toponymes. Les membres s'entendent pour poursuivre la réflexion et les recherches et proposent également de consulter le Musée des Ursulines. Le sujet reviendra à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité en novembre.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre la réflexion et les recherches, de consulter le Musée des Ursulines et de remettre le sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Approuvé à l'unanimité.

**14. Proposition toponymique : Pavillon des baigneurs à l'île Saint-Quentin**

La Ville a reçu une demande de la part de la Corporation de l'Île-Saint-Quentin afin de renommer le nouveau pavillon des baigneurs avec un toponyme en lien avec la nature. Les membres discutent de la demande et s'entendent pour examiner la liste de noms dans la banque de toponymes en lien avec la nature lors de la prochaine réunion afin de faire un choix.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande d'examiner la liste de noms dans la banque de toponymes en lien avec la nature lors de la prochaine réunion. Approuvé à l'unanimité.

**15. Proposition toponymique : parc Dumas dans le Bas-du-Cap (suivi)**

À la suite de la dernière réunion du comité, la suggestion suivante avait été faite au demandeur, soit la Légion royale canadienne filiale n° 204 Trois-Rivières, de renommer le parc Dumas parc de la Légion. Le demandeur avait renchéri en proposant parc de la Légion 204. Les membres discutent de la seconde proposition du demandeur et finissent par s'entendre pour le parc de la Légion.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de renommer le parc Dumas parc de la Légion. Approuvé à l'unanimité.

**16. Proposition toponymique : bibliothèque de la Franciade**

La conseillère du district de Saint-Louis-de-France, Mme Geneviève Auclair, a fait parvenir une demande au comité en vue de renommer la bibliothèque de la Franciade, ainsi que le complexe du même nom dans lequel se trouve la bibliothèque. Les membres discutent de la proposition et déclarent qu'il s'agit d'une occasion pour utiliser un ou des noms de femmes qui sont déjà dans la banque de toponymes. Il est à noter que le complexe contient également plusieurs salles. Les membres s'entendent pour que des recherches soient effectuées afin de dresser une liste de propositions parmi lesquelles choisir lors de la prochaine réunion, en se concentrant d'abord sur la bibliothèque.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que des recherches soient effectuées afin de dresser une liste de propositions parmi lesquelles choisir lors de la prochaine réunion, en se concentrant d'abord sur la bibliothèque. Approuvé à l'unanimité.

**17. Secteur Les Forges : orthographe des rues Foreman/Forman et Munro/Monroe (suivi)**

Les recherches effectuées par les spécialistes en gestion documentaire et archives ont démontré que le nom de la rue Foreman et celui de la rue Munro sont correctement orthographiés tels qu'ils apparaissent sur les affiches de noms de rue. Ainsi, aucun changement n'est requis.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que les noms de la rue Foreman et de la rue Munro soient laissés tels qu'ils sont, leur orthographe étant correcte. Approuvé à l'unanimité.

**18. Inventaire des salles et espaces publics intérieurs (suivi)**

Ce sujet est reporté à la réunion du 28 novembre 2024.

**Levée de la réunion**

Il est 16 h 31 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

  
M. Jonathan Bradley

Président du Comité et  
conseiller municipal

  
Mme Nathalie Lafrenière

Secrétaire administrative aux  
commissions et comités